

**Avis de convocation / avis de réunion**

---

**ASSEMBLÉE D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS****GENFIT**

Société Anonyme à Conseil d'Administration  
Au capital de 9 707 855,25 euros  
Siège social : 885 avenue Eugène Avinée, 59120 Loos  
424 341 907 R.C.S. Lille Métropole  
(la « Société »)

ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 13 JUIN 2019

**Avis rectificatif à l'avis de réunion valant avis de convocation paru le 8 mai 2019 au Bulletin des Annonces légales obligatoires n°55**

Dans l'avis précité, il convient de lire à la quatrième résolution le texte suivant :

**Quatrième Résolution - Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions règlementées – Conventions autorisées et conclues antérieurement et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du contenu du rapport établi par les Commissaires aux comptes en application des articles L. 225-38 et L. 225-40 du Code de commerce sur les conventions autorisées et conclues antérieurement et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé, approuve ce rapport en ce qu'il concerne ces conventions.

L'ordre du jour et le texte des autres résolutions demeurent inchangés.